

COMMENT L'ÉGALITÉ DE GENRE EST-ELLE INCLUSE DANS LA PLANIFICATION DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION ?

UNE ANALYSE DU
POUVOIR, DE LA VOIX
ET DE L'ÉVOLUTION DES
NORMES SOCIALES DANS
8 PAYS SUBSAHARIENS

NOTE POLITIQUE

PRIORITÉ À L'ÉGALITÉ
GENDER AT THE 
CENTRE 

UNGEI | UNITED NATIONS
GIRLS' EDUCATION
INITIATIVE

M **M**
CAMBRIDGE
EDUCATION

INTRODUCTION

S'engager en faveur de l'égalité de genre dans et par l'éducation au niveau des systèmes permet de briser le cycle de la discrimination et de la pauvreté. Il a été démontré que les interventions éducatives sensibles au genre ont un impact significatif sur les résultats scolaires des filles et d'autres enfants marginalisés, en aidant les filles à sortir du cycle de générations de faible niveau d'éducation et de mobilité sociale limitée pour les femmes. Cependant, pour que les changements liés au genre se transforment, des changements au niveau du système et du secteur sont nécessaires pour soutenir des interventions efficaces à grande échelle et de manière durable.

Cette étude a été réalisée dans le cadre [de l'Initiative Priorité à l'Égalité](#) (Gender at the Centre Initiative ou GCI), un programme codirigé par l'UNGEI et l'UNESCO-IIEP. Le GCI applique une approche de renforcement des systèmes pour promouvoir l'égalité de genre dans et par l'éducation, en travaillant avec les ministères de l'éducation, la société civile et les jeunes activistes féministes pour aborder de manière holistique l'inégalité de genre dans l'éducation. Le GCI s'appuie sur l'approche GRESP de l'UNGEI, une approche visant à aider les ministères de l'éducation à intégrer l'égalité de genre dans la planification sectorielle de l'éducation.

Pour mieux comprendre comment les ministères de l'éducation peuvent intégrer l'égalité de genre dans leurs systèmes éducatifs, nous voulions savoir où se situent les goulots d'étranglement et identifier les bonnes pratiques. L'UNGEI, avec le soutien du ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, a chargé Cambridge Education d'entreprendre cette étude dans les 8 pays partenaires du GCI en Afrique subsaharienne (Tchad, Mali, Burkina Faso, Mauritanie, Mozambique, Nigeria, Niger et Sierra Leone) afin d'identifier des exemples de bonnes pratiques, des opportunités de changement et de mettre en évidence les opportunités et les menaces qui pèsent sur les progrès réalisés dans la mise en place de systèmes éducatifs transformateurs en matière de l'égalité genre.

L'étude se penche sur l'économie politique de la planification sectorielle de l'éducation, en mettant l'accent sur les questions de pouvoir et de voix, et cherche à répondre aux questions suivantes : Les processus de planification sectorielle de l'éducation incluent-ils des ambitions et des intentions en faveur de l'égalité de genre ? Qui, au sein du ministère de l'éducation, a le pouvoir d'avancer cet agenda en matière d'égalité de genre ? Comment la société civile et les autres experts en matière de genre sont-ils engagés dans la planification de l'éducation ?

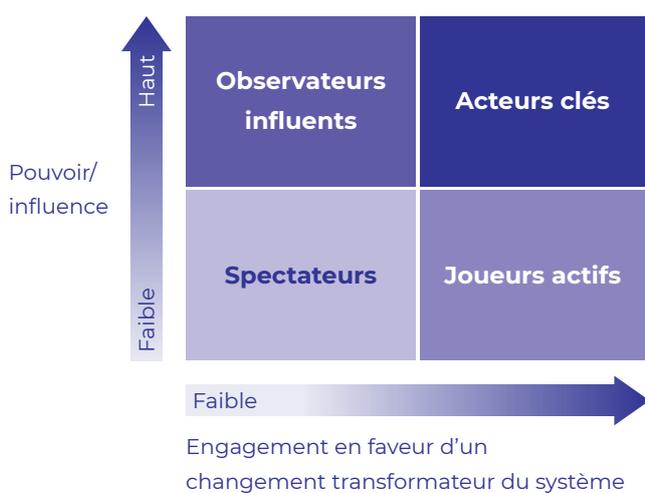
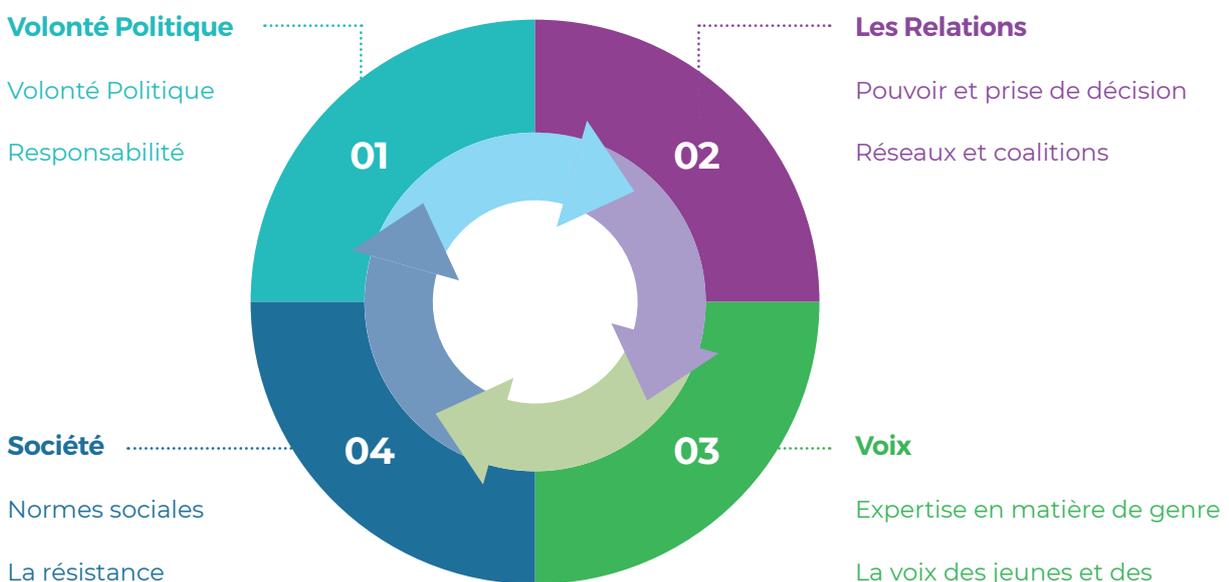
L'étude examine les processus de planification sectorielle de l'éducation dans les 8 pays du GCI. L'analyse porte sur les interactions entre les acteurs dans les processus de planification et sur le contenu discuté dans le cadre de la planification. Elle a également cherché à déterminer le niveau de pouvoir ou d'influence de chaque acteur dans le processus.

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

La collecte des données de l'étude a consisté en des entretiens qualitatifs avec des informateurs clés dans chacun des pays. Les chercheurs ont développé un cadre analytique qui explore les différentes dimensions du pouvoir et de l'économie politique afin de permettre une analyse plus approfondie du processus de planification. Des questionnaires d'entretien semi-structurés ont été élaborés pour explorer les quatre quadrants.

Le modèle conceptuel

Quatre domaines à explorer pour déterminer comment les experts en matière de genre pourraient exercer une influence sur les processus de planification.



Cartographie des parties prenantes

Les informateurs clés ont été cartographiés et il leur a été demandé de cartographier d'autres acteurs pour montrer le niveau d'influence et le niveau d'engagement de ces derniers :

- Alliés/Partenaires
- Neutres
- Opposants/obstructeurs

En plus de l'analyse du processus, les chercheurs ont également étudié l'influence et l'intérêt des principaux participants au processus de planification afin de déterminer qui étaient les facilitateurs et qui étaient les bloqueurs de la promotion de l'égalité de genre dans le processus de planification.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

L'étude a mis en évidence certaines pratiques prometteuses, mais dans l'ensemble, elle a montré qu'il restait beaucoup à faire pour que l'égalité de genre soit effectivement incluse dans la planification sectorielle de l'éducation.

L'analyse de l'économie politique a révélé que, malgré l'existence de politiques nationales sur l'égalité de genre, celles-ci ne se traduisent souvent pas par des ressources appropriées et une mise en œuvre techniquement solide. Les goulots d'étranglement identifiés sont les fonds qui ne sont pas débloqués ou les approbations qui ne sont pas accordées ; les parties prenantes y voient un manque de volonté politique, certains acteurs faisant passer leurs propres intérêts politiques, financiers ou sociaux avant les objectifs d'égalité entre les sexes.

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE EN SIERRA LEONE

La culture créée par la politique d'inclusion radicale en Sierra Leone est régulièrement citée par les activistes, les donateurs et les OSC comme le fondement de discussions ouvertes sur l'inclusion. Elle permet aux solutions ministérielles d'être débattues dans les processus de planification et aux acteurs de proposer des suggestions sur la manière d'améliorer les systèmes pour qu'ils soient plus proactifs en matière d'égalité de genre et d'inclusion. Le ministre de l'éducation est un fervent défenseur de cette politique et continue à maintenir ces principes au cœur des discussions sur l'éducation.

Les mécanismes de responsabilisation en matière d'égalité de genre étaient incohérents et peu clairs dans la plupart des pays. Un modèle innovant de partage du pouvoir a été trouvé dans l'État de Katsina au Nigeria, où une large coalition d'acteurs des droits des femmes et de l'éducation travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'éducation pour suivre la mise en œuvre du plan et des budgets du secteur de l'éducation en tenant compte de l'égalité de genre. Le Burkina Faso abrite également un Conseil national pour la promotion du genre qui demande à chaque ministère de rendre compte de ses progrès en matière d'égalité de genre, conformément à la stratégie nationale pour le genre 2020-24.

Lorsqu'il s'agit d'inclure la **voix** des experts en genre de la société civile dans la planification sectorielle de l'éducation, certains pays GCI ont montré des exemples prometteurs d'invitation effective de l'expertise genre à la table. Cependant, dans la plupart des cas, les experts genre de la société civile et les jeunes activistes n'ont pas été impliqués dans la planification sectorielle de l'éducation, ou leurs contributions n'ont pas été prises en compte dans les versions finales du plan sectoriel de l'éducation.

Il est recommandé de concevoir des processus de planification transparents qui prévoient, dès le départ, une consultation large et significative sur les questions d'égalité de genre.

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE AU MALI

La voix des communautés a été prise en compte dans le processus de planification du PRODEC II, à travers la participation des Comités de Gestion Scolaire (CGS), des Associations des Parents d'Elèves (APE) et des conseillers pédagogiques au niveau de la mairie dans les ateliers décentralisés. Les élèves et les jeunes ont été impliqués à la fin du processus par l'intermédiaire de leurs syndicats qui ont été invités à l'atelier de présentation du PRODEC II. En outre, certaines études préparatoires au PRODEC II, en particulier l'étude sur le genre, ont donné lieu à des consultations avec des représentants des autorités locales, des directeurs d'école et des jeunes filles.

Les relations entre les différents groupes ont été essentielles pour accroître l'influence. Lorsque des réseaux d'OSC bien coordonnés et engagés en faveur de l'égalité de genre étaient présents, ils sont parvenus à exercer une influence sur les processus de planification. Plusieurs exemples ont montré que lorsque les réseaux d'OSC se sont coordonnés avec un message clair, ils ont pu exercer une influence significative pour inclure des éléments plus transformateurs en matière d'égalité de genre dans les documents de planification de l'éducation. Au Mozambique, une coalition réussie a influencé le plan sectoriel de l'éducation par le biais d'un document de plaidoyer commun sur l'importance de reconnaître le rôle des mariages d'enfants et des rites d'initiation en tant qu'obstacles à l'éducation.

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE AU NIGERIA

Les coalitions de l'État de Katsina fonctionnent bien et consultent régulièrement leurs membres. Elles sont considérées comme particulièrement efficaces car de nombreux membres d'OSC sont d'anciens fonctionnaires, ce qui signifie qu'ils ont une compréhension et une confiance établies avec les experts en matière d'égalité de genre au sein du gouvernement, ce qui leur permet d'établir des relations efficaces entre les réseaux. Elles sont souvent appelées le "troisième œil", ce qui indique qu'elles ont pour rôle de demander des comptes au gouvernement. Les bonnes relations de travail entre les OSC et les experts ministériels en matière d'égalité entre les hommes et les femmes ont permis de réaliser des progrès visibles sur les questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans le cadre de la planification.

Dans la plupart des ministères de l'éducation du GCI, les postes d'expertise en matière de genre sont occupés par des femmes occupant des fonctions subalternes. Certains informateurs clés ont déclaré que ces experts avaient du mal à faire entendre leur voix dans des structures gouvernementales patriarcales et très hiérarchisées. **Il est recommandé d'inclure une expertise en matière d'égalité de genre aux niveaux supérieurs, ainsi qu'un nombre adéquat de postes spécifiques à l'égalité de genre dont la mission est de s'engager dans tous les domaines de la planification de l'éducation.**

L'importance de la **société** n'a souvent pas été prise en compte de manière cohérente dans la planification. Par exemple, l'atténuation des normes discriminatoires liées au genre n'a pas été suffisamment prise en compte dans la planification sectorielle de l'éducation. Une exception est le Niger, où les chefs religieux sont activement engagés dans la promotion de l'éducation des filles et la lutte contre les pratiques néfastes telles que le mariage des enfants. **D'autres pays peuvent prendre exemple sur le Niger pour impliquer les chefs traditionnels et religieux tout au long du cycle de planification de l'éducation, à la fois pour tirer le meilleur parti de leur rôle en tant que détenteurs de normes et pour prévenir toute résistance de leur part.**

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE AU NIGER

Au Niger, les théologiens coraniques des principales institutions religieuses ont apporté un réel changement ces dernières années en soutenant activement l'éducation des filles par le biais de leurs enseignements à la mosquée. En raison des faibles taux d'alphabétisation au Niger, les chefs religieux jouent un rôle important en informant et en influençant l'engagement de la communauté à l'égard des nouvelles idées. Toutefois, ce soutien à l'égalité de genre a ses limites : des sujets tels que l'abolition du mariage des enfants et la promotion de la santé sexuelle et reproductive ne bénéficient pas encore d'un soutien généralisé.

D'autres résultats sont résumés ci-dessous en fonction des quatre quadrants du cadre analytique:

Volonté Politique

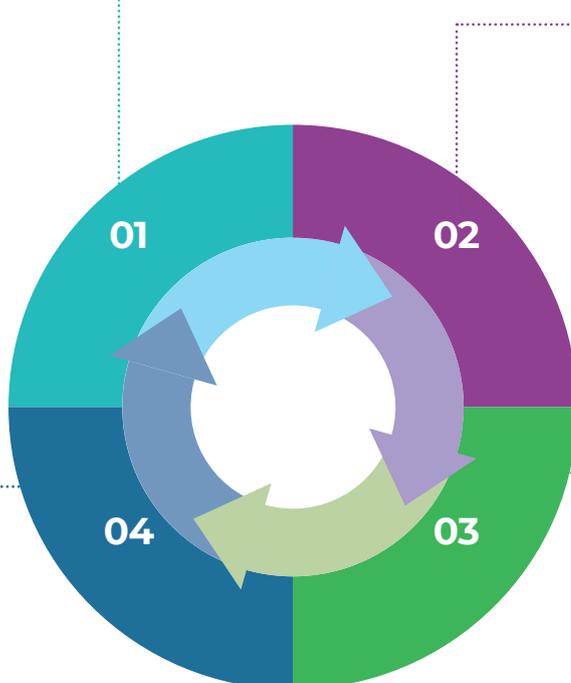
Volonté politique : les bonnes politiques ne sont pas mises en pratique en raison d'un manque de volonté politique souvent masqué par un manque de ressources et d'expertise; les dirigeants doivent encourager un débat ouvert sur les solutions d'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes pour trouver un soutien.

Responsabilité : la responsabilité ascendante fait défaut, ce qui entraîne une perte d'adhésion et d'engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Société

Normes sociales : la volonté de discuter de l'impact important des normes sociales néfastes sur l'égalité des sexes dans et par l'éducation était rare.

Résistance : la résistance a pris de nombreuses formes, notamment l'incompréhension délibérée des problèmes, le rejet des experts et des tactiques dilatoires.



Les Relations

Pouvoir et prise de décision : les directions de la planification ont le pouvoir d'inclure ou d'exclure différentes voix les espaces de consultation étroitement contrôlés et sur invitation étaient la norme.

Réseaux et coalitions : Le pouvoir collectif à travers les réseaux et les coalitions est apparu comme important.

Voix

Expertise en matière de genre : l'expertise en matière de genre au sein des ministères de l'éducation a souvent été négligée, tandis que les experts externes en matière de genre ont été exclus.

La voix des jeunes et des communautés : Les possibilités de faire entendre la voix des jeunes ont été rares.

RECOMMANDATIONS

L'étude a montré qu'à l'exception de quelques pratiques prometteuses, il reste beaucoup à faire pour garantir l'intégration effective de l'égalité de genre dans la planification sectorielle de l'éducation. La plupart des pays GCI ont des politiques de haut niveau sur l'égalité de genre dans l'éducation, mais elles ne sont souvent pas soutenues par des ressources et une expertise tangibles pour traduire les politiques en pratique. De plus, ces politiques sensibles au genre sont rarement accompagnées de systèmes de responsabilisation cohérents et ascendants pour s'assurer qu'elles sont suivies d'actions.

De bonnes pratiques ont été trouvées sur la façon dont les ministères de l'éducation engagent l'expertise et les évidences de la société civile en matière de genre dans la planification sectorielle de l'éducation (par exemple au Niger, en Sierra Leone et au Nigeria), mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour faire du partage du pouvoir une pratique cohérente dans les 8 pays GCI.

Il existe un fort potentiel de pouvoir collectif dans les écosystèmes solides des réseaux de la société civile qui existent dans la majorité des pays GCI. Ces réseaux peuvent compenser le fait que de nombreux experts en genre au sein des ministères de l'éducation sont souvent des femmes sans pouvoir occupant des postes subalternes ; ces experts doivent souvent lutter avec acharnement pour faire entendre leur voix dans une structure gouvernementale patriarcale. C'est pourquoi les ministères de l'éducation doivent placer des experts en genre à des postes décisionnels de haut niveau.

Les normes sociales influencent la planification sectorielle de l'éducation de l'intérieur du système et de l'extérieur. Les croyances et les perceptions des fonctionnaires des ministères de l'éducation créent une résistance à l'intégration de l'égalité de genre dans le système éducatif. En outre, le changement des normes sociales n'est pas intégré efficacement dans la planification sectorielle de l'éducation malgré l'impact des normes sociales discriminatoires sur l'égalité de genre dans et par l'éducation. Les principaux détenteurs de normes (chefs religieux et traditionnels) ne sont souvent pas engagés dans les dialogues de planification de manière adéquate ou de manière à gérer leur résistance.

Ainsi, les principales recommandations pour des processus de planification sectorielle de l'éducation davantage axés sur l'égalité de genre sont les suivantes :

1. Au sein du ministère de l'éducation, inclure **une expertise en matière de genre à des niveaux élevés**, ainsi qu'un nombre adéquat de postes spécifiques au genre dont la mission est de s'engager dans tous les domaines de la planification de l'éducation.
2. Fonder la planification du secteur de l'éducation sur **des analyses de genre du secteur de l'éducation** et d'autres preuves solides. L'outil de l'Instantané de l'égalité de Genre (Gender Equality in Education Snapshot Tool [GES]) du GCI est un bon point de départ pour évaluer l'égalité de genre dans et par l'éducation.
3. Organiser **des formations sur l'égalité de genre dans les ministères** afin d'impliquer les dirigeants et le personnel de planification sur la façon dont leurs rôles peuvent contribuer à remettre en question les inégalités de genre dans les cultures bureaucratiques et dans les processus de planification.
4. Concevoir des processus de planification transparents qui garantissent un engagement significatif avec un large éventail de parties prenantes, y compris **les experts en genre de la société civile, les voix de la base et les jeunes activistes**. Soutenir les directions de la planification pour créer des espaces ouverts et délibératifs où le pouvoir peut être remis en question et où des solutions innovantes peuvent être explorées.
5. **Soutenir et financer les coalitions de la société civile** pour qu'elles convoquent des groupes de travail spécifiques sur l'égalité de genre et l'éducation, au sein des structures existantes du Groupe Local des Partenaires de l'Education (GLPE) ou de manière indépendante, afin de créer une voix collective pour plaider en faveur d'une inclusion efficace de l'égalité de genre dans la planification et la mise en œuvre sectorielles.
6. Commander et rassembler **des recherches de bonne qualité, spécifiques à chaque pays, sur les normes sociales et de genre** et le rôle qu'elles jouent dans l'éducation, afin de comprendre où et comment les principales possibilités de modifier les normes peuvent être incluses dans la planification de l'éducation.
7. Engager les détenteurs de normes spécifiques au contexte, tels que **les chefs traditionnels et religieux**, dans un dialogue continu et dans la planification de l'éducation, afin d'explorer les moyens de transformer les normes sociales au niveau du système.

**PRIORITÉ À L'ÉGALITÉ
GENDER AT THE [REDACTED]
CENTRE [REDACTED]**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter
Eline Versluys, eversluys@ungei.org

[Initiative "Priorité à l'égalité UNGEI](#)